

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AIX EN PROVENCE - 1301 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 28/08/2024 - 16923 - 2006 B 01764 - 492 333 349 - AB BOIS

ESPACE

Audit / Conseil / Expertise comptable

Comptes Annuels

du 01/01/2023 au 31/12/2023

Durée 12 mois

S.A.S.U. AB BOIS

RN 568

QUARTIER BRICARD

13180 GIGNAC LA NERTHE

SIRET 49233334900016

Code NAF 4778B

Certifié conforme par la Gérance
le 28.6.2024



Document établi par :

SARL ESPACE ACE

2 RUE DU MAHATMA GANDHI

13090 AIX EN PROVENCE

Tel. 0442269192

Siret 83432803100010

Bilan

Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles	26 680	26 680		306
	Immobilisations financières (1)	2 532		2 532	2 532
	Total I	29 212	26 680	2 532	2 838
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en-cours de production				
	Marchandises	130 176		130 176	55 440
	Avances et Acomptes versés sur commandes	19 200		19 200	
	Créances clients et comptes rattachés (2)				
	Autres créances (3)	5 783		5 783	6 230
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	6 947		6 947	9 957
	Charges constatées d'avance				
	Total II	162 107		162 107	71 628
Total général I + II		191 318	26 680	164 639	74 466

Passif

		31/12/2023	31/12/2022
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	1 000	1 000
	Ecarts de réévaluation		
	Réserve légale	100	100
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(86 818)	(101 824)
	RESULTAT DE L'EXERCICE	114 736	15 006
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total I	29 018	(85 718)
	Provisions pour risques et charges		
	Total II		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	244	42 227
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	86 966	52 913
	Autres dettes	48 411	65 044
	Produits constatés d'avance		
	Total III	135 621	160 184
Total général I+II+III		164 639	74 466
(1) Dont immobilisations financières - 1 an			
(2) Dont créances à plus d'un an			
(3) Dont comptes courants associés débiteurs			
(4) Dont dettes à plus d'un an			
Coût de revient des immobilisations acquises			
Prix de vente hors TVA des immob. cédées			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **164 639 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 1 187 720 euros** et un total **charges de 1 072 984 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 114 736 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06, 2016-07 et 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stock et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
	Augmentations		Diminutions		
	Révaluations	Acquisitions	Virt p à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						

CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 900					3 900
	Instal., agencement, aménagement divers	22 780					22 780
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	26 680					26 680

en équivalence						
isés						
obilisations financières	2 532					2 532
CTIONS FINANCIERES	2 532					2 532

ABBOIS

SASU

au capital de 1 000 euros

Siège social : RN 568

QUARTIER BRICARD, 13180 GIGNAC LA NERTHE

492 333 349 RCS AIX EN PROVENCE

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 28 juin 2024**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2023**

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 114 736,09 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	114 736,09 euros
Absorption des pertes antérieures	86 818,21 euros
Solde	27 917,88 euros

En totalité au compte « **report à nouveau** » qui s'élève ainsi à 27 917,88 euros.

L'Associée Unique prend acte, pour satisfaire à l'obligation imposée par l'article 243 bis du Code Général des Impôts, que les montants des dividendes mis en distribution, au titre des trois derniers exercices, ont été les suivants :

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :0,00 euros
Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :0,00 euros
Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 :0,00 euros

Certifié conforme
La Présidente
SARL ESSENTIEL
Représentée par Mr. GOUZE Serge

